

Appel à Projets Recherche à destination des centres de la filière DéfiScience

2026

Conformément aux missions des filières de santé maladies rares, DéfiScience souhaite cette année encore promouvoir et soutenir les projets de Recherche des Centres de Référence et de Compétence des six réseaux qui la composent.

La filière DéfiScience s'engage ainsi à soutenir l'élaboration et la réalisation de projets de recherche, proposés par les centres de référence et de compétence, dans le périmètre des maladies rares du neurodéveloppement.

Cette année, un appel à projet (AAP) est lancé afin de sélectionner 4 projets qui bénéficieront d'un soutien financier à hauteur de 45 000€.

La somme allouée sera utilisée jusqu'à épuisement et indifféremment pour des dépenses, directement affectées au projet, de personnel médical ou non médical et/ou achat de prestation intellectuelle et/ou équipement et/ou frais logistiques de réunions de travail. Des précisions seront données sur l'utilisation des fonds si possible : achat équipement, grade recrutement + % temps de travail, etc.

➤ Calendrier de l'appel à projet Recherche de la filière DéfiScience :



➤ Domaines de recherche :

Les projets de recherche pouvant être financés dans cet appel à projet :

- Recherche clinique
- Recherche en Sciences humaines et sociales

Le projet peut être une étude principale ou une étude ancillaire.

➤ Critères d'éligibilité :

Cet AAP a pour objectifs de faire émerger un jeune chercheur ou une équipe d'un **centre de compétence** de la filière DéfiScience ou de financer des projets impliquant des équipes de différents réseaux de la filière.

Ainsi, le projet doit :

- **SOIT** être porté par un jeune médecin / chercheur ayant soutenu sa thèse de médecine/thèse de sciences depuis moins de 10 ans à la date de dépôt du projet (thèse soutenue entre le 16 octobre 2016 et le 16 octobre 2026)
- **SOIT** être porté par un professionnel d'un centre de compétence de la filière DéfiScience
- **SOIT** impliquer des équipes appartenant à différents réseaux de la filière (a minima 2 réseaux). La pluridisciplinarité des expertises est une force pour la filière qui souhaite consolider les collaborations inter-centres, notamment dans le champ de la Recherche.

La durée de l'étude ne devra pas dépasser 2 ans après le début du financement.

➤ Composition du comité d'évaluation :

Les projets feront l'objet d'une évaluation scientifique par un comité dédié.

Le comité d'évaluation est composé :

- de l'animateur de la filière
- d'un représentant de chacun des 6 réseaux
- d'un représentant de l'équipe opérationnelle DéfiScience

➤ Critères d'évaluation des projets :

Les critères d'évaluation pris en considération seront :

1. La pertinence du projet :

L'impact potentiel du projet sur les pratiques cliniques ou les connaissances sera évalué.

Une attention toute particulière sera portée aux projets ayant recours à des expertises hors filière (labos SHS, laboratoires ou unités externes, interfilière), associant des associations de patients (si une association relevant de la thématique étudiée existe) ou portant sur une période de vie ou un âge peu décrit (transitions, vieillissement...)

2. **La qualité scientifique du projet** : la question posée est innovante (forme de l'étude, fond de l'étude (âge des patients, population étudiée, etc)) et pertinente dans l'état

des connaissances. La méthodologie et l'analyse statistique sont pertinentes. Les résultats et/ou la méthodologie sont transposables sur d'autres populations.

3. **La faisabilité du projet** : l'étude est réalisable dans les délais annoncés, avec un budget structuré et en accord avec les objectifs.

➤ Modalités de candidature

Les candidatures sont soumises en envoyant par mail le dossier de candidature joint à l'adresse suivante : clarisse.thiollier-schmitt@chu-lyon.fr

Le dossier de candidature comprend :

- le titre du projet
- l'investigateur principal
- les équipes impliquées dans le projet et leurs rôles et apports respectifs, indiquant le réseau thématique auquel elles se rapportent et leur site de référence
- un résumé (200 mots)
- un exposé de la question scientifique posée comprenant une revue de la littérature, la méthodologie utilisée et les résultats attendus (max. 2000 mots).
- un titre vulgarisé et un résumé vulgarisé (max. 200 mots) qui seront publiés sur le site de la filière en cas de sélection du projet
- un calendrier
- un budget prévisionnel

Un même porteur ne pourra proposer qu'un seul projet dans le cadre de cet appel à projet.

➤ Modalités de suivi et financement des projets

Le suivi des projets retenus se fera en lien avec la chargée de mission *Recherche* de la filière DéfiScience à mi-parcours. Si le projet n'est pas initié à mi-parcours, les fonds seront reversés à la filière.

Les financements prévus seront versés aux CRMR et CCMR lauréats sous forme de convention de reversement, suite au compte rendu de la réunion de lancement organisée avec la chargée mission *Recherche* de la filière et les parties prenantes du projet.

Les projets ne respectant pas ces règles de soumission ne seront pas examinés.

Tout projet reçu après la date de soumission ne sera pas examiné.

Si votre projet de recherche est financé par cet AAP, vous vous engagez à être présent lors de la journée annuelle DéfiScience 2029 (mi-juin 2029) pour y présenter les résultats de votre projet.